

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF  
R.P. 1044 KIGALI

A 13112

Kigali, le 19 FEV. 1986

N° 0634 /19.00.01

Monsieur le Président de  
l'équipe RAYON SPORTS  
KIGALI

Objet: Autorisation d'utiliser  
le Stade Régional de  
NYAMACHAMO le 25  
février 1986.

Monsieur le Président,

Référence faite à votre lettre du 7 février  
1986 et dont l'objet est repris en marge, j'ai l'honneur de porter à votre  
connaissance que l'autorisation sollicitée vous est accordée.

Toutefois, il faudra verser 10% des recettes  
brutes réalisées pour la location du terrain avec un minimum de Vingt Mille  
francs rwandais (20.000 FRW) payables à l'avance.

C.P.I. à :

- Monsieur le Président de la  
Fédération Rwandaise de  
Football Amateur  
KIGALI
- Monsieur le Président de l'équipe  
MEURA VICTORY SPORTS

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDENDEKITWAIA Augustin

Dé Coll. 21.

MINISTÈRE  
DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF



Kigali, le

N° /15.08.01

*Au profit*

Monsieur le Président de  
l'équipe RAYON SPORTS  
K I G A L I

Objet: Autorisation d'utiliser  
le Stade Régional de  
NYAMIRAMBO le 23 février  
1986.

Monsieur le Président,

Référence faite à votre lettre du 7 février  
1986 et dont l'objet est repris en marge; j'ai l'honneur de porter à votre connais-  
sance que l'autorisation sollicitée vous est accordée.

Toutefois, il faudra verser 10% des recettes  
brutes réalisées pour la location du terrain avec un ~~minimus~~ de Vingt Mille francs  
rwandais (20.000 FRW) payables à l'avance.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,  
l'expression de mes sentiments sportifs.

C.P.I.à:

Monsieur le Président de la Fédération  
Rwandaise de Football Amateur  
K I G A L I

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDINTIMANA Augustin  
Lt Col BEM.

Rayon-Sport

B.P. 280

KIGALI

D G S C

A traiter par	10/02/86
Date entrée :	1137/15-08
N° Classement :	

Kigali le 7.2.1986.

Monsieur le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
Kigali

Monsieur le Ministre,

*des fonds  
projet de lettre  
contenu et son  
avis  
Ruebel  
Dess  
18/2/86  
Négo!  
aujourd'hui le 18.2.86*

Les raisons qui nous obligent à recourir à votre Excellence pour demander l'utilisation du Stade Régional de Nyamirambo sont surtout d'ordre financier.

En effet Monsieur le Ministre, si Rayon Sports a pu tenir jusqu'à la fin du championnat, c'est grâce à des personnes qui ont bien voulu accepter soit de nous prêter de l'argent, soit de transporter les joueurs pour être remboursé après. C'est pourquoi, nous vous demandons instamment de nous aider à sortir de ces difficultés et rembourser ces créanciers qui nous ont ~~tant~~ aidés. Les recettes qui seraient réalisées dans un match Mukura Rayon-Sports le 23.2.1986 à 15H30 nous aideraient au moins à régler certaines de nos urgences.

La lettre que Rayon-Sports a adressée au Président de la Fédération Rwandaise de Football Amateur et dont la copie vous a été adressée et suffisamment éloquente pour traduire nos difficultés.

Dans l'espoir d'une suite favorable à ma demande, je vous prie d'agrérer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.-

C.I. à;  
Mr. le Président de la  
FRWAFA

Mr. le Président de MUKURA V.S.

Le Représentant Légal de l'ASBL  
RAYON-SPORTS  
RAMUTSA Marcel.-

P. O. Gatera Carphonore,  
Président du Comité de Rayon-Sports  
à Kigali

*[Signature]*